



## CUPROFIX CM ACTIVE DISPERSS

Date d'émission 07-nov.-2012

Date de révision 02-août-2017

Numéro de révision: 3

### 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Code produit	FAS01
Nom du produit	CUPROFIX CM ACTIVE DISPERSS
Synonymes	-
Substance pure/préparation	Préparation

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée	Fongicides
-------------------------	------------

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de données de sécurité

Fournisseur	UPL France Energy Park 132-190 Boulevard de Verdun 92400 COURBEVOIE Tél.: + 33 (0)1 46 35 92 00 e-mail : contact.uplfrance@uniphos.com
Adresse e-mail	fds.cerexagri@uniphos.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	<b>(CARECHEM 24): +44 (0) 1235 239670</b>
France	ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59

## 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Sensibilisation cutanée	Catégorie 1 - H317
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2 - H361d
Toxicité aquatique aiguë	Catégorie 1 - H400
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	Catégorie 1 - H410

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]



Mention d'avertissement

ATTENTION

#### Mentions de danger

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H361d - Susceptible de nuire au fœtus

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

#### Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P102 - Tenir hors de portée des enfants

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation

P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P281 - Utiliser l'équipement de protection individuel requis

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon

P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin

P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

P391 - Recueillir le produit répandu

P405 - Garder sous clef

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale

#### Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

### 2.3 Autres dangers

Aucune information disponible

### 3. Composition/informations sur les composants

#### 3.2. MÉLANGES

Nom chimique	N° CE	No.-CAS	% en poids	Classification (Dir. 67/548)	Classification (Règ. 1272/2008)	No REACH.
Bordeaux Mixture (Metal Copper*)	-	8011-63-0	60 - 70	-	Eye Dam. 1 (H318) Acute Tox. 4 (H332) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	-
Mancozeb	-	8018-01-7	20 - 30	-	Repr. 2 (H361d) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Acute 1 (H400)	aucune donnée disponible
Acetamide, 2-cyano-N-[(ethylamino) carbonyl]-2-(methoxyimino)-	261-043-0	57966-95-7	1 - 5	-	Skin Sens. 1 (H317) Acute Tox. 4 (H302) Repr. 2 (H361fd) STOT RE 2 (H373) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	-

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16

## 4. Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)
<b>Contact oculaire</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste
<b>Contact avec la peau</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau Si les symptômes persistent, consulter un médecin
<b>Ingestion</b>	Se rincer la bouche à l'eau Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Utiliser de l'eau pulvérisée ou en brouillard ; ne pas utiliser de jets d'eau directs Eau : uniquement en cas de feu important. Mousse Poudre sèche
<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Danger spécial</b>	Décomposition thermique en produits inflammables et toxiques : Sulfure de carbone Sulfure d'hydrogène Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique) Oxydes de soufre Oxydes d'azote (NOx) Oxydes de carbone
-----------------------	--

### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection

## **6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentel**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter le contact avec la peau et les yeux

Porter des gants de protection/des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines

Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Balayer ou vide déversée dans un conteneur de déchets étiqueté. Disposition par un entrepreneur agréé d'élimination des déchets.

Nettoyer rapidement en balayant ou en aspirant

## **7. Manipulation et stockage**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Manipulation**

Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme

Éviter la formation de poussière dans les endroits clos

Éviter le contact avec la peau et les yeux

#### **Mesures d'hygiène**

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés

Conserver les récipients bien fermés et dans un endroit frais et bien ventilé

Ne pas entreposer près d'acides forts

### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune information disponible.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

<b>Limites d'exposition</b>	Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle
<b>Niveau dérivé sans effet (DNEL)</b>	Aucune information disponible
<b>Concentration prévisible sans effet (PNEC)</b>	Aucune information disponible

### 8.2 Contrôles de l'exposition

<b>Contrôles techniques</b>	Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées
-----------------------------	---

#### Équipement de protection individuelle

<b>Protection des yeux</b>	-.
<b>Protection de la peau</b>	-.
<b>Protection des mains</b>	-.
<b>Protection respiratoire</b>	-

<b>Autres équipements de protection</b>	<p>Pour l'opérateur, porter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>pendant le mélange/chargement</li> <li>- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;</li> <li>- Combinaison de travail en polyester 65%/coton 35% avec un grammage de 230 g/m<sup>2</sup> ou plus avec traitement déperlant ;</li> <li>- EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par dessus la combinaison précitée ;</li> <li>- Lunettes ou écran facial certifié norme EN 166 (CE, sigle 3) ou écran facial EN 170 (protection des yeux)</li> <li>- Bottes de protection conformes à la réglementation et selon la norme EN 13 832-3. pendant l'application</li> <li>- Bottes de protection conformes à la réglementation et selon la norme EN 13 832-3.</li> </ul> <p>*Si application avec tracteur sans cabine :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique pendant l'application ;</li> <li>- Lunettes norme EN 166 (CE, sigle 3) ou écran facial norme EN 170 (protection des yeux) ;</li> <li>- Combinaison de protection de catégorie III type 4 avec capuche</li> </ul> <p>*Si application avec tracteur avec cabine :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Combinaison de travail cote en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m<sup>2</sup> ou plus avec traitement déperlant ;</li> <li>1) - Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine</li> <li>pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation</li> <li>- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;</li> <li>- Combinaison de travail en polyester 65%/coton 35% avec un grammage de 230 g/m<sup>2</sup> ou plus avec traitement déperlant</li> <li>- EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par dessus la combinaison précitée</li> <li>- Lunettes norme EN 166 (CE, sigle 3) ou écran facial norme EN 170 (protection des yeux) ;</li> <li>- Bottes de protection conformes à la réglementation et selon la norme EN13832-3</li> </ul> <p>Pour le travailleur qui serait amené à intervenir sur les parcelles traitées, porter des gants en nitrile certifiés EN 374-3 et une combinaison de travail dédié (cotte en coton/polyester 35%/65% - grammage d'au moins 230 g/m<sup>2</sup> ou plus) avec traitement déperlant.</p>
<b>Contrôles d'exposition liés à la</b>	Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs

protection de l'environnement Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines  
Empêcher le produit de pénétrer les égouts

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	olive-brun	
État physique	solide Granulés à disperser dans l'eau.	
Odeur	Boisée	
<u>Propriété</u>	<u>VALEURS</u>	<u>Remarques/ Méthode</u>
pH	environ 7	CIPAC MT 75 (1% aq)
Point de fusion/point de congélation	Aucune information disponible	(se décompose)
Point/intervalle d'ébullition	Aucune information disponible	
Point d'éclair	Aucune information disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	N'est pas facilement inflammable	CE A.10
Masse volumique apparente	0.78 kg/l	Après tassement / Avant tassement 0.78 kg/l / 0.89 kg
Hydrosolubilité	dispersible	
Solubilité dans d'autres solvants	Faiblement soluble	
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune information disponible	
Température d'auto-inflammabilité	Autoignition temp (°C) VALUE 172 °C	CE A.16
Température de décomposition	Aucune information disponible	
Viscosité	Aucune information disponible	
Propriétés comburantes	Non comburant (selon le test A17)	
Propriétés explosives	Du fait de la structure chimique du produit, une réaction explosive n'est pas envisageable	

### 9.2 AUTRES INFORMATIONS

Teneur en COV Sans objet

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

### 10.4 Conditions à éviter

Ne pas entreposer près d'acides forts  
Ne pas exposer à des températures extrêmes

### 10.5 Matières incompatibles

alcalin  
Acides forts  
Agents comburants forts  
Sels d'ammonium quaternaire  
Agents séquestrants

### 10.6 Produits dangereux résultant de la décomposition

Oxides of carbon and nitrogen  
Cyanure d'hydrogène  
Oxydes d'azote (NOx)  
Oxydes de carbone  
Sulfure d'hydrogène  
Oxydes de soufre  
Oxides of copper



**11. Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë****Effets locaux****Inhalation**

Pas d'information disponible.

**Contact oculaire**

Non-irritating.

**Contact avec la peau**

Irritant pour la peau. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

**Ingestion**

Pas d'information disponible.

**DL50 orale**

DL50 orale &gt; 2000 (rat) mg/kg

**DL50 cutanée**

DL50 cutanée &gt; 2000 (rat) mg/kg

**Toxicité chronique****Corrosion cutanée/irritation cutanée** Peut provoquer une irritation.**Sensibilisation**

Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles.

**Effets cancérogènes**

Aucune information disponible

**Effets mutagènes**

Aucune information disponible

**Effets sur la reproduction**

Aucune information disponible

**STOT - exposition unique**

Aucune information disponible.

**STOT - exposition répétée**

Aucune information disponible.

## 12. Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

CE50/72h/algues = 0.069 (mg/l)  
 EC50/24h/daphnia = 0.586 (mg/l)  
 CL50/poisson/96 h = 11 (mg/l)

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Nom chimique	Log Pow
Acetamide, 2-cyano-N-[(ethylamino)carbonyl]-2-(methoxyimino)-	3.9 - 4.7

### 12.4 Mobilité dans les sols

Aucune information disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible

### 12.6 Autres effets indésirables

Aucune information disponible.

Nom chimique	UE - Liste des perturbateurs endocriniens candidats	UE - Perturbateurs endocriniens - Substances évaluées
Mancozeb	Group III Chemical	

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits non utilisés** Éliminer conformément aux réglementations locales.

**Emballages contaminés** Éliminer les emballages vides via les collectes organisées par les partenaires de la filière ADIVALOR.

**No de déchet suivant le CED** 020108 - déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses.

**AUTRES INFORMATIONS** Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

<b>14. Informations relatives au transport</b>
--

**ADR/RID**

<b>14.1 N° ONU</b>	UN3077
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a ( Bordeaux Mixture (Metal Copper) Mancozèbe Cymoxanil Mélange )
<b>14.3 Classe de danger</b>	9
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	III
<b>14.5 Danger pour l'environnement</b>	DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	274, 335, 375, 601

**IMDG/IMO**

<b>14.1 N° ONU</b>	UN3077
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	Environmentally hazardous substances, solid n.o.s. ( Bordeaux Mixture (Metal Copper) Mancozeb Cymoxanil Mélange )
<b>14.3 Classe de danger</b>	9
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	III
<b>14.5 Danger pour l'environnement</b>	Polluant marin
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	274, 335, 966, 967, 969

**IATA/ICAO**

<b>14.1 N° ONU</b>	UN3077
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	Environmentally hazardous substances, solid n.o.s. ( Bordeaux Mixture (Metal Copper) Mancozeb Cymoxanil Mélange )
<b>14.3 Classe de danger</b>	9
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	III
<b>14.5 Danger pour l'environnement</b>	DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	A97, A158, A179, A197

**15. Informations réglementaires****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Rubriques ICPE Rubrique 4510

Homologation n° : 9800400

- Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement

**Inventaires internationaux**

TSCA	Est conforme
EINECS/ ELINCS	Est conforme
DSL/NDSL	Est conforme
PICCS	Est conforme
ENCS	Est conforme
Chine	-
AICS (Australie)	Est conforme
KECL	Est conforme

**Légende**

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée.

**16. Autres informations****Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3**

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

H332 - Nocif par inhalation

H361d - Susceptible de nuire au fœtus

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

**Date de révision** 02-août-2017

**Remarque sur la révision** Sans objet

**Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006**

**Avis de non-responsabilité**

Les renseignements contenus dans ce document sont donnés dans l'état actuel de nos connaissances à la date de publication. Ils concernent le PRODUIT EN L'ETAT. En cas de formulation ou de mélange, s'assurer qu'aucun nouveau danger ne puisse apparaître. L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsque ce produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est destiné. Cette fiche ne doit être utilisée et reproduite qu'à des fins de prévention et de sécurité. Il est de la responsabilité du détenteur du produit de transmettre cette fiche de données de sécurité à toute personne qui pourrait entrer en contact avec le produit. Pour les usages et doses d'emploi homologués, se référer aux informations indiquées sur l'emballage.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**